

OFFICE CULTUREL CHEVIGNOIS

**67 AVENUE DE L'ÉGALITÉ
21 800 CHEVIGNY SAINT SAUVEUR**

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

RELATIFS A L'EXERCICE CLOS

AU 31 Décembre 2022





**ASSOCIATION
OFFICE CULTUREL CHEVIGNOIS**

**67 AVENUE DE L'ÉGALITÉ
21 800 CHEVIGNY SAINT SAUVEUR**

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 Décembre 2022

Mesdames, Messieurs,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, en date du 14 Juin 2017, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'**Association OFFICE CULTUREL CHEVIGNOIS** relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.



Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01 janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant.

Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la Présidente et dans les autres documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.



Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Comité Directeur.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Quetigny, le 07 Septembre 2023,

**Le commissaire aux comptes
GREGOIRE & Associés**

Grégoire & Associés
20 rue du Cap Vert
21
Sébastien DUPIN
Commissaire aux comptes associé
Tél : 03 80 55 59 00
Fax : 03 80 47 81 66



Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Bilan et Comptes de résultat

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
ACTIF IMMOBILISE						
Immobilisations incorporelles						
. Concessions, brevets, licences, Marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	1 409	1 409				
Immobilisations corporelles						
. Installations techniques, matériel & outillage industriels	20 181	18 105	2 076	1,08	4 693	2,29
. Autres immobilisations corporelles	22 915	19 821	3 094	1,61	6 533	3,19
Immobilisations financières						
. Autres titres immobilisés	15		15	0,01	15	0,01
TOTAL (I)	44 520	39 335	5 185	2,70	11 241	5,49
ACTIF CIRCULANT						
Créances						
. Autres	6 666		6 666	3,47	237	0,12
Disponibilités	179 900		179 900	93,60	192 419	94,05
Charges constatées d'avance	443		443	0,23	700	0,34
TOTAL (II)	187 009		187 009	97,30	193 356	94,51
Frais d'émission des emprunts (III)						
Primes de remboursement des emprunts (IV)						
Ecarts de conversion Actif (V)						
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	231 529	39 335	192 194	100,00	204 597	100,00

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)	
FONDS PROPRES				
Fonds propres sans droit de reprise				
. Fonds propres statutaires	54 257	28,23	54 257	26,52
Fonds propres avec droit de reprise				
Réserves				
Report à nouveau	10 453	5,44	35 688	17,44
Excédent ou déficit de l'exercice	-20 487	-10,65	-25 235	-12,32
Situation nette (sous total)	44 223	23,01	64 710	31,63
TOTAL (I)	44 223	23,01	64 710	31,63
FONDS REPORTES ET DEDIES				
TOTAL (II)				
PROVISIONS				
Provisions pour charges	91 065	47,38	85 188	41,64
TOTAL (III)	91 065	47,38	85 188	41,64
DETTES				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 640	2,41	8 440	4,13
Dettes fiscales et sociales	20 191	10,51	18 645	9,11
Autres dettes	1 613	0,84	851	0,42
Produits constatés d'avance	30 462	15,85	26 764	13,08
TOTAL (IV)	56 906	29,61	54 699	26,73
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	192 194	100,00	204 597	100,00
ENGAGEMENTS REÇUS				
Legs nets à réaliser :				
- acceptés par les organes statutairement compétents				
- autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				
ENGAGEMENTS DONNÉS				

COMPTE DE RÉSULTAT	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)	Variation absolue (12 mois)	%		
	Total	%	Total	%	Variation	%
PRODUITS D'EXPLOITATION:						
Ventes de biens et services						
- Ventes de biens	774				774	N/S
- Ventes de prestations de services	160 694		116 696		43 998	37,70
Produits de tiers financeurs						
- Concours publics et subventions d'exploitation	211 800		191 800		20 000	10,43
- Ressources liées à la générosité du public						
Reprises sur amortiss., dépréciat., prov. et transferts de charges	247 101		49 454		197 647	399,66
Autres produits	16				16	N/S
Total des produits d'exploitation (I)	620 385		357 950		262 435	73,32
CHARGES D'EXPLOITATION:						
Autres achats et charges externes	305 248		67 942		237 306	349,28
Impôts, taxes et versements assimilés	5 247		5 610		-363	-6,46
Salaires et traitements	254 421		248 447		5 974	2,40
Charges sociales	64 693		56 813		7 880	13,87
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	6 056		6 881		-825	-11,98
Autres charges	423		829		-406	-48,96
Total des charges d'exploitation (II)	636 089		386 522		249 567	
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-15 705		-28 572		12 867	45,03
PRODUITS FINANCIERS:						
Autres intérêts et produits assimilés	1 095		2 061		-966	-46,86
Total des produits financiers (III)	1 095		2 061		-966	-46,86
CHARGES FINANCIERES:						
Total des charges financières (IV)						
RESULTAT FINANCIER (III - IV)	1 095		2 061		-966	-46,86
RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	-14 610		-26 511		11 901	44,89
PRODUITS EXCEPTIONNELS:						
Sur opérations de gestion			1 409		-1 409	-100,00
Reprises sur provisions et transferts de charges			5 250		-5 250	-100,00
Total des produits exceptionnels (V)			6 659		-6 659	-100,00
CHARGES EXCEPTIONNELLES:						
Sur opérations de gestion			5 383		-5 383	-100,00
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions	5 877				5 877	N/S
Total des charges exceptionnelles (VI)	5 877		5 383		494	9,18
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	-5 877		1 276		-7 153	-560,57
Total des produits (I + III + V)	621 480		366 670		254 810	69,49
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	641 966		391 905		250 061	63,81
EXCEDENT OU DEFICIT	-20 487		-25 235		4 748	18,82

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
ACTIF IMMOBILISE						
Immobilisations incorporelles						
. Concessions, brevets, licences, Marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	1 409	1 409				
205000 CONCESSIONS BREVETS ET DROITS	1 409		1 409	0,73	1 409	0,69
280500 AMORT CONCESSIONS BREVETS		1 409	-1 409	-0,72	-1 409	-0,68
Immobilisations corporelles						
. Installations techniques, matériel & outillage industriels	20 181	18 105	2 076	1,08	4 693	2,29
215000 INST TECH MAT OUT IND	5 317		5 317	2,77	5 317	2,60
215400 MATERIEL INDUSTRIEL	14 864		14 864	7,73	14 864	7,27
281500 AMORT MAT TECHNIQUE		5 317	-5 317	-2,76	-5 211	-2,54
281540 AMT MATERIEL INDUSTRIEL		12 788	-12 788	-6,64	-10 276	-5,01
. Autres immobilisations corporelles	22 915	19 821	3 094	1,61	6 533	3,19
218300 MAT.BUREAU & INFORMATIQUES	10 609		10 609	5,52	10 609	5,19
218400 MOBILIER	12 306		12 306	6,40	12 306	6,01
281830 AMORT MAT. BUREAU ET INFORMAT.		9 311	-9 311	-4,83	-7 102	-3,46
281840 AMORT. MOBILIER		10 510	-10 510	-5,46	-9 281	-4,53
Immobilisations financières						
. Autres titres immobilisés	15		15	0,01	15	0,01
271100 PARTS SOCIALES	15		15	0,01	15	0,01
TOTAL (I)	44 520	39 335	5 185	2,70	11 241	5,49
ACTIF CIRCULANT						
Créances						
. Autres	6 666		6 666	3,47	237	0,12
401000 FOURNISSEURS	176		176	0,09	176	0,09
409800 R.R.R.O ET AUTRES AVOIRS NR	733		733	0,38	61	0,03
421000 PERSONNEL REM. DUES	71		71	0,04		
425000 PERSONNEL AVANCES ACOMPTEES	4 106		4 106	2,14		
467000 AUTRES COMPTES DEB OU CRED	1 580		1 580	0,82		
Disponibilités	179 900		179 900	93,60	192 419	94,05
512110 CREDIT MUTUEL	77 188		77 188	40,16	34 017	16,63
512300 LIVRET BLEU	96 719		96 719	50,32	150 629	73,62
512500 LIVRET PARTENAIRE ASSO	5 125		5 125	2,67	5 119	2,50
530000 CAISSE	868		868	0,45	2 653	1,30
Charges constatées d'avance	443		443	0,23	700	0,34
486000 CHARGES CONST.AVANCE	443		443	0,23	700	0,34
TOTAL (II)	187 009		187 009	97,30	193 356	94,51
Frais d'émission des emprunts (III)						
Primes de remboursement des emprunts (IV)						
Ecart de conversion Actif (V)						
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	231 529	39 335	192 194	100,00	204 597	100,00

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)	
FONDS PROPRES				
Fonds propres sans droit de reprise				
. Fonds propres statutaires	54 257	28,23	54 257	26,52
102000 FONDS ASSOCIATIF	54 257	28,23	54 257	26,52
Fonds propres avec droit de reprise				
Réserves				
Report à nouveau	10 453	5,44	35 688	17,44
110000 REPORT A NOUVEAU (SOLDE CRED)	10 453	5,44	35 688	17,44
Excédent ou déficit de l'exercice	-20 487	-10,65	-25 235	-12,32
Situation nette (sous total)	44 223	23,01	64 710	31,63
TOTAL (I)	44 223	23,01	64 710	31,63
FONDS REPORTES ET DEDIES				
TOTAL (II)				
PROVISIONS				
Provisions pour charges	91 065	47,38	85 188	41,64
153000 PROV POUR ENGAGEMENT DE RETRAITES	91 065	47,38	85 188	41,64
TOTAL (III)	91 065	47,38	85 188	41,64
DETTES				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 640	2,41	8 440	4,13
401000 FOURNISSEURS	20	0,01	1 608	0,79
408100 FOURN.FNP ACHATS B OU PREST.	4 620	2,40	6 832	3,34
Dettes fiscales et sociales	20 191	10,51	18 645	9,11
421000 PERSONNEL REM. DUES			13	0,01
428200 DETTE PROV.PR CONGES A PAYER	2 595	1,35	405	0,20
431000 URSSAF	8 824	4,59	7 665	3,75
437200 HUMANIS Mutuelle et Prévoyance	1 189	0,62	1 986	0,97
437300 KLESIA Retraite	2 807	1,46	2 863	1,40
437810 UNIFORMATION	3 691	1,92	5 052	2,47
438200 CH.SOC.DETTE CONG.A PAYER	649	0,34	96	0,05
442100 ETAT - PAS	438	0,23	564	0,28
Autres dettes	1 613	0,84	851	0,42
419800 RAB.REM.RIST.AV.A AC	1 613	0,84	851	0,42
Produits constatés d'avance	30 462	15,85	26 764	13,08
487100 PDS CONSTATES D AVANCE	30 462	15,85	26 764	13,08
TOTAL (IV)	56 906	29,61	54 699	26,73
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	192 194	100,00	204 597	100,00
ENGAGEMENTS REÇUS				
Legs nets à réaliser :				
- acceptés par les organes statutairement compétents				
- autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				
ENGAGEMENTS DONNÉS				

COMPTE DE RÉSULTAT	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)	Variation absolue (12 mois)	%		
	Total	%	Total	%	Variation	%
PRODUITS D'EXPLOITATION:						
Ventes de biens et services						
- Ventes de biens	774				774	N/S
707000 BUVETTE	774				774	N/S
- Ventes de prestations de services	160 694		116 696		43 998	37,70
706011 BOURSE AUX JOUETS	4 484		27		4 457	N/S
706100 COTISATIONS ECOLE DE MUSIQUE ET ATE	146 204		107 302		38 902	36,25
706200 INSCRIPTIONS STAGES	10 006		9 367		639	6,82
Produits de tiers financeurs						
- Concours publics et subventions d'exploitation	211 800		191 800		20 000	10,43
740100 SUBV COMMUNALES	190 000		170 000		20 000	11,76
740200 SUBV CONSEIL GENERAL	21 800		21 800			0,00
- Ressources liées à la générosité du public						
Reprises sur amortiss., dépréciat., prov. et transferts de charges	247 101		49 454		197 647	399,66
791000 TRANSF.DE CHARG.EXPLOITATION			394		-394	-100,00
791180 MISE A DISPOSITION LOCAL	243 287		33 267		210 020	631,32
791400 TRANSF. CHARGES DE PERSONNEL	3 813		15 793		-11 980	-75,85
Autres produits	16				16	N/S
758000 PRODS DIVERS GEST COURANTE.	16				16	N/S
Total des produits d'exploitation (I)	620 385		357 950		262 435	73,32
CHARGES D'EXPLOITATION:						
Autres achats et charges externes	305 248		67 942		237 306	349,28
601100 AT MUSIQUE	1 246		952		294	30,88
601600 AT DANSE	1 064		838		226	26,97
606140 CARBURANT	10				10	N/S
606300 FOURN.D'ENTR. PET.EQUIP.	780		3 757		-2 977	-79,23
606400 FOURN.ADMINISTRATIVES	2 130		1 053		1 077	102,28
611000 MANIFESTATIONS	533				533	N/S
611100 BOURSE AUX JOUETS	4 058		100		3 958	N/S
611200 THEATRE EN BULLES	9 810		7 509		2 301	30,64
611300 ART DU CIRQUE	2 973				2 973	N/S
613210 MISE A DISPOSTION LOCAL	243 287		33 267		210 020	631,32
613500 LOCATION DE MATERIEL	8 031		2 317		5 714	246,61
615200 ENT.REPAR.S/BIENS IMMOBILIERS	576				576	N/S
615510 ENTRETIEN INSTRUMENT MUSIQUE	432		410		22	5,37
615600 MAINTENANCE	3 723		644		3 079	478,11
616000 PRIMES D'ASSURANCES	1 086		1 086			0,00
618000 FORMATIONS	1 580		1 791		-211	-11,77
621100 SECURITE	75				75	N/S
622600 HONORAIRES	19 303		10 738		8 565	79,76
623600 CATALOGUES ET IMPRIMES	814				814	N/S
623800 DIVERS POURB.DONS COURANTS	20		394		-374	-94,91
625700 RECEPTIONS	1 657		1 665		-8	-0,47
626000 FRAIS POSTAUX ET FRAIS TELEC.	1 145		639		506	79,19
627000 FRAIS BANCAIRES	488		463		25	5,40
627400 Commissions ANCV	107				107	N/S
628100 COTISATIONS	321		317		4	1,26
Impôts, taxes et versements assimilés	5 247		5 610		-363	-6,46
633200 UNIFORMATION	5 247		5 598		-351	-6,26
635800 AUTRES DROITS			12		-12	-100,00
Salaires et traitements	254 421		248 447		5 974	2,40
641100 SALAIRES	244 333		218 741		25 592	11,70
641120 SALAIRES - INDEMNITES DEPART			4 836		-4 836	-100,00
641130 SALAIRES INTERMITTENT	2 944		3 533		-589	-16,66
641150 PRIMES EXCEPTIONNELLES			83		-83	-100,00
641160 CHOMAGE PARTIEL			17 380		-17 380	-100,00
641200 CONGES PAYES	2 190		97		2 093	N/S
641300 PRIMES ET GRATIFICATIONS	4 954		3 777		1 177	31,16

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)	Variation absolue (12 mois)	%
Charges sociales	64 693	56 813	7 880	13,87
645100 URSSAF	45 649	38 543	7 106	18,44
645110 COTISATIONS DES INTERMITTENTS	1 374	1 311	63	4,81
645200 MUTUELLE	2 764	2 642	122	4,62
645300 RETRAITE	11 498	11 249	249	2,21
645800 PREVOYANCE	1 708	1 714	-6	-0,34
645820 CHARGES SOCIALES / CP	553	20	533	N/S
647500 MEDECINE DE TRAVAIL PHARMACIE	1 113	934	179	19,16
648000 AUTRES CHARGES DE PERSONNEL	35	400	-365	-91,24
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	6 056	6 881	-825	-11,98
681120 DOT.AMT.IMMO CORPORELLES	6 056	6 881	-825	-11,98
Autres charges	423	829	-406	-48,96
651600 DROIT D'AUTEUR ET REPRODUCT.	415	829	-414	-49,93
658000 CHARGES DIV. DE GEST.COURANTE	9	0	9	N/S
Total des charges d'exploitation (II)	636 089	386 522	249 567	
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-15 705	-28 572	12 867	45,03
PRODUITS FINANCIERS:				
Autres intérêts et produits assimilés	1 095	2 061	-966	-46,86
768000 AUTRES PRODUITS FINANCIERS	1 095	2 061	-966	-46,86
Total des produits financiers (III)	1 095	2 061	-966	-46,86
CHARGES FINANCIERES:				
Total des charges financières (IV)				
RESULTAT FINANCIER (III - IV)	1 095	2 061	-966	-46,86
RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	-14 610	-26 511	11 901	44,89
PRODUITS EXCEPTIONNELS:				
Sur opérations de gestion		1 409	-1 409	-100,00
771800 AUTR.PROD.EXCEPT.OPERAT. GEST		1 409	-1 409	-100,00
Reprises sur provisions et transferts de charges		5 250	-5 250	-100,00
787500 REPRISE PROV. INDEM. DEPART RE		5 250	-5 250	-100,00
Total des produits exceptionnels (V)		6 659	-6 659	-100,00
CHARGES EXCEPTIONNELLES:				
Sur opérations de gestion		5 383	-5 383	-100,00
671800 AUT.CHARG.EXCEPT.OP.GEST.		5 383	-5 383	-100,00
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions	5 877		5 877	N/S
687500 DOT PROV IND DEP RETRAITE	5 877		5 877	N/S
Total des charges exceptionnelles (VI)	5 877	5 383	494	9,18
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	-5 877	1 276	-7 153	-560,57
Total des produits (I + III + V)	621 480	366 670	254 810	69,49
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	641 966	391 905	250 061	63,81
EXCEDENT OU DEFICIT	-20 487	-25 235	4 748	18,82
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				

Annexes aux comptes annuels

Annexes aux comptes annuels

PREAMBULE

Créé en 1980, structuré en association loi 1901, l'Office Culturel Chevignois a pris le relais de l'ancien Office Culturel Municipal.

Son organisation actuelle est le fruit d'une histoire communale. En 2016, en accord avec la Mairie, il a été décidé que l'association devait évoluer dans son fonctionnement.

Ainsi les statuts de l'Office Culturel Chevignois ont été modifiés pour une plus grande autonomie et le siège social s'est installé à la maison de Corcelles, 67 avenue de l'Egalité à Chevigny Saint Sauveur, locaux qui abritaient déjà l'école de musique de l'OCC.

Cette association propose des activités principalement culturel (Musique, Danse et théâtre) pour tous les âges, de 4 ans jusqu'aux séniors et une activité bien être (yoga).

La Municipalité subventionne cette association qui s'est régulièrement étoffée et fait rayonner la ville au-delà de ses murs ainsi que le Conseil Départemental.

L'OCC représente environ 540 adhérents.

- Ecole de Musique, Danse et Théâtre
 - o 235 en Musique
 - o 159 en Danse
 - o 66 en Théâtre
 - o 32 stagiaires en arts plastiques, théâtre, cirque et musique
- Autre activité
 - o 60 en Yoga
- Une directrice (temps plein), un directeur adjoint (temps partiel), une assistante administrative (temps plein).
- 26 professeurs diplômés d'état, musiciens, danseurs et comédiens professionnels transmettent leurs compétences aux élèves. Une équipe pédagogique motivée et dynamique.
- 1 convention de partenariat artistique avec Théâtre en Bulles.
- 50 manifestations par an.

L'exercice social clos le 31/12/2022 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2021 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 192 194,25 E.

Le résultat net comptable est un déficit de 20 486,66 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 11/05/2023 par les dirigeants.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

METHODE GENERALE

Les comptes annuels ont été élaborés et sont présentés conformément aux principes définis par le Plan Comptable Général 1999, aux prescriptions du Code du commerce et au règlement n° 99-01 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et des fondations, n° 99-03 relatif à la réécriture du plan comptable général, énoncés par le Comité de la Réglementation Comptable ainsi que par l'application du règlement ANC 2018-06.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention contraire, les montants sont exprimés en Euro. contraire, les montants sont exprimés en Euro.

PRINCIPALES METHODES D'EVALUATION ET DE PRESENTATION

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Evaluation des immobilisations incorporelles et corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les frais d'acquisition des immobilisations à savoir les droits de mutations, les honoraires, les commissions et les frais d'actes sont incorporés (ou sont directement inscrits en charges) dans le coût d'acquisition ou de production de ces immobilisations.

Amortissement et dépréciation de l'actif :

Postérieurement à leur entrée, les actifs font l'objet d'un amortissement et / ou d'une dépréciation.

Les actifs dont l'utilisation par l'entité est déterminable font l'objet d'un amortissement mesuré par la consommation des avantages économiques attendus de l'actif.

Pour l'ensemble des actifs, il est apprécié à la clôture de l'exercice s'il existe un indice externe ou interne de perte de valeur montrant qu'un actif a pu perdre notablement de sa valeur. Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Les amortissements sont calculés sur la durée réelle d'utilisation.

Créances :

Les créances, dont les créances clients, sont évaluées à leur valeur nominale. Les créances clients font l'objet, le cas échéant, d'une provision calculée sur la base du risque de non recouvrement.

Provisions pour risques et charges :

Des provisions pour risques et charges sont constituées dès qu'un élément du patrimoine a une valeur économique négative pour l'entité, qui se traduit par une obligation à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

Indemnités de fin de carrière :

L'association a décidé de provisionner le montant des engagements pour départ à la retraite dans ses comptes. Le mode de calcul est indiqué ci-après.

A la clôture de l'exercices, le montant de la "dette actuarielle" en matière d'indemnités de fin de carrière (IFC) s'élève à 91 065 euros.

La dette actuarielle est déterminée à partir des paramètres généraux suivants :

- Année de calcul : 2022
- Taux d'actualisation : 3.8 %
- Méthode de calcul : ANC 2021
- Convention collective : Animation
- Initiative du départ : Le départ intervient à l'initiative du salarié
- Table de mortalité : INSEE 2018-2020

En ce qui concerne les paramètres des catégories, ont été retenus :

- Age de départ prévu (sauf dérogation individuelle) : 62 ans
- Progression des salaires : 3 % constant
- Taux de rotation : faible
- Taux de charges sociales patronales : 25.1 % Non cadres et 34.7% cadres

La dette actuarielle est inscrite au bilan sous forme de provision, avec les caractéristiques suivantes :

- Montant de la provision comptabilisée à la date de clôture : 91 065 euros
- Mouvement de la provision au cours de l'exercice (+ si dotation, - si reprise) : - 5 877 euros

Annexes aux comptes annuels (suite)**NOTES SUR LE BILAN ACTIF****Immobilisations**

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	1 409			1 409
Immobilisations corporelles	43 096			43 096
Immobilisations financières	15			15
TOTAL	44 520			44 520

Etat des produits à recevoir

Produits à recevoir	Montant
Autres produits à recevoir	733
TOTAL	733

Annexes aux comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Fonds propres

Variation des fonds propres	A l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou Consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise	54 257				54 257
Report à nouveau	35 688				10 453
Excédent ou déficit de l'exercice	-25 235				-20 487
Situation nette	64 710				44 223
TOTAL	64 710				44 223

Provisions pour risques et charges

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentations Dotations de l'exercice	Diminution Reprises de l'exercice	A la clôture
Provisions pour pensions obligatoires similaires	85 188			91 065
TOTAL (II)	85 188			91 065
TOTAL GENERAL (I+II)	85 188			91 065
- exceptionnelles		5 877		

Etat des dettes et produits constatés d'avance

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5ans
Fournisseurs	4 640	4 640		
Dettes fiscales et sociales	20 191	20 191		
Autres dettes	1 613	1 613		
Produits constatés d'avance	30 462	30 462		
TOTAL	56 906			

Charges à payer par poste de bilan

Charges à payer	Montant
Fournisseurs	4 620
Dettes fiscales et sociales	3 244
Autres dettes	1 613
TOTAL	9 477

Annexes aux comptes annuels (suite)

AUTRES INFORMATIONS

Honoraires du commissaire aux comptes

Le montant total des honoraires du commissaire aux comptes liés à sa mission de contrôle légal des comptes figurant au compte de résultat de l'exercice s'élèvent à XXX E.